

DNB 2017

EPREUVE ORALE: SOUTENANCE* D'UN PROJET (présentation individuelle ou en groupe d'un projet mené dans le cadre d'un EPI ou d'un des 3 parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen ou parcours d'éducation artistique et culturelle))				DUREE	DATE /HEURE	POINTS
MERCREDI 17 MAI						
EPREUVE INDIVIDUELLE	EXPOSE	5MN	HORAIRE SELON CONVOCATION	100	50 points: Maîtrise de l'expression orale	
	ENTRETIEN	10MN				
EPREUVE COLLECTIVE (2 ou 3 élèves)	EXPOSE	10MN			50 points: Maîtrise du sujet présenté	
	ENTRETIEN	15MN				
*Elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa <u>capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet</u>						

EPREUVES ECRITES COMMUNES				DUREE	DATE/HEURE	POINTS
JEUDI 29 JUN						
1ERE EPREUVE	MATHS PHYSIQUE-CHIMIE SVT TECHNO			3H	APRES -MIDI	100
1ERE PARTIE	MATHÉMATIQUES			2H	13H30 - 15H30	45
						5
PAUSE				15 MN	15H30-15H45	
2EME PARTIE	PHYSIQUE-CHIMIE / SVT / TECHNOLOGIE (2 PARMIS 3 A CHAQUE SESSION D'EXAMEN, (Choix des 2 disciplines retenues sera précisé sur la convocation))			1H (30mnx2)	15H45-16H45	45
						5
VENREDI 30 JUN						
2EME EPREUVE	Français HIST-GEO EMC			3H10MN	MATIN	100
1ERE PARTIE	ANALYSE ET COMPREHENSION DE TEXTES ET DE DOCUMENTS, MAÎTRISE DE DIFFÉRENTS LANGAGES (3H10)	HISTOIRE-GEO ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LE CORPUS HIST-GEO EMC	2H	9H00 - 11H00	
			Exercice 1 Analyser et comprendre des documents			20
			Exercice 2 Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser différents repères			20
			Exercice 3 Mobiliser des connaissances relevant de l'EMC			10
PAUSE				15 MN	11H00 - 11H15	
		Français	QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LE CORPUS Français	1H10	11H15 - 12H25	20
			REECRITURE			5
2EME PARTIE	Français			1H50MN	APRES -MIDI	
	REDACTION ET MAÎTRISE DE LA LANGUE (2H)	Français	DICTÉE	20 MN	14H30 - 14H50	5
			TRAVAIL D'ÉCRITURE (2 Sujets au choix, 2 Pages environ)	1H30	15H00 - 16H30	20

Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.